



Liste de vérification

Avez-vous rempli la requête au complet?

Vérifiez que vous avez :

- rempli la requête au complet;
- inscrit correctement le nom complet de chaque membre de la coopérative dont l'occupation est résiliée dans la requête;
- inscrit si possible l'adresse de courriel du membre de la coopérative;
- indiqué correctement l'adresse du logement réservé aux membres, y compris le code postal;
- précisé les formules que vous incluez dans votre requête;
- rempli les formules que vous incluez dans votre requête;
- rempli la déclaration;
- bien calculé les montants exigibles, le cas échéant;
- rempli la section sur la *signature de la coopérative/du représentant*.

Est-ce que vous présentez la requête par courriel accompagnée de tous les documents nécessaires?

Vérifiez que tous les documents nécessaires indiqués ci dessous sont joints à votre courriel.

- Requête remplie accompagnée de toutes les formules que vous incluez dans la requête.
- Les éléments de preuve supplémentaires sur lesquels la coopérative s'appuiera au cours de l'audience.

Si vous incluez la **formule C1** ou la **formule C2** dans votre requête, vous devez aussi inclure :

- Une copie du registre indiquant les frais de logement et autres montants exigibles (**formule C1 seulement**).
- Une copie de l'avis de résiliation.
- Une copie du *Certificat de signification* signé par la personne qui a signifié l'avis de résiliation au membre de la coopérative.
- La formule « *Demande de services en français ou demande d'adaptation* » remplie, s'il y a lieu.

Si vous incluez la **formule C3** dans votre requête, vous devez aussi inclure :

- Une déclaration signée ou un affidavit déclaré sous serment attestant le motif pour lequel vous mettez fin à l'adhésion et aux droits d'occupation.

Si vous incluez la **formule C4** dans votre requête, vous devez aussi inclure :

- Une déclaration signée ou un affidavit déclaré sous serment précisant comment le membre de la coopérative n'a pas respecté des conditions du règlement obtenu par la médiation ou de l'ordonnance.
- Une copie du règlement obtenu par la médiation ou de l'ordonnance.

Avez-vous effectué le paiement nécessaire pour votre requête?

Vous devez faire parvenir votre paiement séparément de votre requête envoyée par courriel. Vous devez remplir la [Formule de renseignements sur le paiement](#) et l'envoyer par télécopieur au 416-314-9567. Les droits de présentation de la requête sont de 201 \$. Votre requête ne sera pas traitée tant que le paiement n'aura pas été reçu. (N.B. Il n'y a aucuns droits de présentation pour la **formule C4**.)

Pour présenter votre requête, veuillez envoyer votre courriel avec tous les documents nécessaires à co-opprocessingLTB@ontario.ca.

Si vous ne pouvez pas présenter votre requête par courriel, veuillez communiquer avec le bureau de traitement des requêtes des coopératives de la Commission de la location immobilière (CLI) au 416-314-7061, ou sans frais au 1-844-288-7221, qui vous indiquera comment faire pour la présenter d'une autre façon.

Veuillez noter que la CLI NE PEUT PAS accepter de renseignements sur le paiement par courriel.



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Adresse du logement réservé aux membres visé par cette requête

Numéro municipal

Nom de la rue

Type de rue (rue, avenue, boulevard)

Point cardinal

Unité/App./Bureau

Municipalité (ville, village, etc.)

Prov.

Code postal

Nom et adresse de la coopérative

Nom de la coopérative

Adresse

Unité/App./Bureau

Municipalité (ville, village, etc.)

Prov.

Code postal

N° de téléphone (jour)

N° de télécopieur

() - () -

Adresse de courriel

Nom et adresse du membre de la coopérative

(S'il y a plus de deux membres de la coopérative nommés dans cette requête dans le logement, veuillez remplir la formule

Liste des parties et la joindre à votre requête.)

Prénom du 1^{er} membre

Nom de famille du 1^{er} membre

Adresse de courriel du 1^{er} membre

Prénom du 2^e membre

Nom de famille du 2^e membre

Adresse de courriel du 2^e membre

Adresse postale (si elle diffère de l'adresse du logement réservé aux membres)

Unité/App./Bureau

Municipalité (ville, village, etc.)

Prov.

Code postal

N° de téléphone (jour)

N° de télécopieur

() - () -



Est-ce que le membre de la coopérative a toujours la possession du logement réservé aux membres?

Oui Non

N.B. Le membre de la coopérative doit avoir la possession du logement réservé aux membres. Si vous avez répondu non, la coopérative ne peut présenter cette requête à moins de déposer la *formule C2* parce que le membre de la coopérative a abandonné le logement réservé aux membres.

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMULES QUE VOUS PRÉSENTEZ DANS CETTE REQUÊTE

Cochez les cases pour indiquer les formules que vous présentez dans cette requête. N'oubliez pas de remplir au complet chaque formule que vous présentez.

- Formulaire C1** : Requête en résiliation de l'occupation et en expulsion d'un membre de la coopérative pour non-paiement des frais de logement et en paiement des frais de logement que doit le membre
- Formulaire C2** : Requête en résiliation de l'occupation du logement réservé aux membres et en expulsion du membre
- Formulaire C3** : Requête en résiliation de l'occupation du logement réservé aux membres et en expulsion du membre – fondée sur un retrait, un consentement ou un avis du membre
- Formulaire C4** : Requête en résiliation de l'occupation du logement réservé aux membres et en expulsion du membre parce que le membre n'a pas respecté des conditions d'un règlement ou d'une ordonnance

Vous devez remplir les formules que vous avez cochées ci dessus et les joindre à cette requête.

DÉCLARATION – CESSATION DE L'ADHÉSION ET DES DROITS D'OCCUPATION

Avant de présenter cette requête à la Commission de la location immobilière, il faut que la coopérative ait mis fin aux droits d'occupation du membre de la coopérative conformément aux exigences de l'article 171.8 de la *Loi sur les sociétés coopératives*.

Je, _____, déclare que la coopérative
(nom)

_____ s'est conformée aux
(nom de la coopérative)

exigences de l'article 171.8 de la *Loi sur les sociétés coopératives* pour mettre fin aux droits d'occupation du ou des membres de la coopérative nommés dans la présente requête.

(signature)

(poste)

**SIGNATURE DE LA COOPÉRATIVE/DU REPRÉSENTANT**

Je déclare que les renseignements fournis dans la présente requête, y compris les formules ci jointes, et dans les documents à l'appui sont exacts au mieux de ma connaissance et de ce que je tiens pour véridique.

Signature	Date (jj/mm/aaaa)
-----------	-------------------

Qui a signé la requête?

 Coopérative Représentant

Nom	Poste	N° du BHC	
Entreprise			
Adresse postale	Municipalité (ville, village, etc.)	Province	Code postal
N° de téléphone	N° de télécopieur	Adresse de courriel	

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS FOURNIS PAR LA COMMISSION DE LA LOCATION IMMOBILIÈRE (CLI)

- Lorsqu'elle présente cette requête, la coopérative doit aussi déposer tous les documents sur lesquels elle entend s'appuyer pour défendre cette requête.
- Le membre de la coopérative doit déposer une réponse à la requête pour répondre à toutes les allégations faites dans la requête.
- La CLI tient des audiences en français et en anglais. Si vous êtes le requérant et désirez comparaître en français, vous devez remplir la *Demande de services en français ou demande d'adaptation* qui se trouve à la fin de cette requête. Si vous êtes le membre de la coopérative et désirez comparaître en français, vous trouverez la demande de services en français sur le site Web de la CLI à tribunauxdecisionnelsontario.ca/cli. Une demande de services en français doit être présentée le plus tôt possible.
- La CLI est déterminée à fournir ses services en conformité avec le *Code des droits de la personne*. Vous pouvez demander à la CLI les mesures d'adaptation nécessaires concernant des besoins liés au *Code* pour vous aider à participer pleinement à nos instances. Par exemple, vous pouvez demander à la CLI de prendre les dispositions nécessaires pour fournir les services d'un interprète gestuel. Vous pouvez faire une demande d'adaptation liée au *Code* par courriel à co-opprocessingLTB@ontario.ca ou par téléphone au 416 314-7061 ou sans frais au 1 844 288-7221. Si vous êtes le requérant, vous pouvez aussi remplir la *Demande de services en français ou demande d'adaptation* qui se trouve à la fin de cette requête. Si vous êtes le membre de la coopérative, vous pouvez trouver cette demande sur le site Web de la CLI à tribunauxdecisionnelsontario.ca/cli.
- Le fait de fournir des renseignements faux ou trompeurs à la CLI constitue une infraction à la *Loi de 2006 sur la location à usage d'habitation*.
- La CLI peut ordonner au requérant ou à l'intimé de rembourser à l'autre partie les dépens liés à la requête.
- La CLI a des *Règles de pratique* qui s'appliquent généralement à son processus de présentation d'une requête et expressément aux requêtes des coopératives, et une *Directive de pratique* qui décrit le processus suivi pour entendre et trancher les requêtes présentées par des coopératives. Vous devriez consulter les règles et la directive de pratique ainsi que les *Lignes directrices d'interprétation* de la CLI sur son site Web à tribunauxdecisionnelsontario.ca/cli.

COLLECTE DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

La Commission de la location immobilière a le droit de recueillir les renseignements demandés sur le présent formulaire afin de régler votre requête déposée en vertu de l'article 185 de la *Loi de 2006 sur la location à usage d'habitation*. Une fois le formulaire déposé, les renseignements concernant l'instance peuvent devenir publics s'ils figurent dans une décision ou une ordonnance du tribunal ou dans un autre document, conformément à la [Politique d'accès aux documents](#) de Tribunaux décisionnels Ontario et à la *Loi de 2019 sur les documents décisionnels des tribunaux*. Les parties qui souhaitent assurer la confidentialité de leurs dossiers ou renseignements doivent demander à l'arbitre une ordonnance de confidentialité. Pour toute question sur les ordonnances de confidentialité ou l'accès aux dossiers, envoyez-nous un courriel à LTB@ontario.ca ou appelez l'Info-Centre au 416 645-8080 ou 1 888 332-3234 (sans frais).